

Attestation d'Agrément Professionnel À la Charte Distribution Qualifioul

La Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage
atteste que l'entreprise

**VILLEMONT ANDRE
11 ROUTE DE SAINT LACTENCIN
36500 ARGY**

Est agréée au titre de la charte d'engagements « Distributeur Qualifioul »
2016 – 2018.

Les engagements de l'entreprise sont disponibles sur le site
www.distributeur-qualifioul.com

*Le label peut être retiré en cours de période.
La liste actualisée est disponible sur le site internet.*

Cette attestation est délivrée pour faire valoir ce que de droit.

Paris, le 20 avril 2016

Éric LAYLY
Président de la F.F.3.C.

